

Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur

Mobilisation
des apprenant·e·s

d'étudiant·e
à étudiant·e

Février 2022



Les apprenant.e.s sont une des forces motrices pour l'évolution des formations face aux enjeux de la transition écologique.

La demande sociale de la jeunesse est claire : $\frac{4}{5}$ des jeunes sont intéressé.e.s par la thématique du réchauffement climatique, et $\frac{2}{3}$ sont très intéressé.e.s, sans pour autant en avoir une connaissance solide¹. 69% des étudiant.e.s souhaitent être davantage formé.e.s aux enjeux environnementaux².

Ce document a été co-rédigé par un ensemble d'organisations étudiantes participantes au groupe de travail présidé par Jean Jouzel, et non par ce groupe de travail dans son ensemble. Il complète le rapport du groupe de travail en s'adressant avant tout aux étudiantes et étudiants. Sa rédaction reprend les éléments existants (kit enseignement et transition écologique du collectif Pour un réveil écologique (mars 2019), retours d'expériences associées, guide pour faire duplaidoyer sur son campus du RESES) et est enrichi du fruit d'une quinzaine d'entretiens. Les personnes consultées lors de ces entretiens sont des étudiant.e.s engagé.e.s et des responsables de la transition (développement durable, RSE) dans les établissements d'enseignement supérieur (voir liste en annexe).

Formation initiale³

Dans un grand nombre d'établissements observés, l'un des facteurs de réussite de l'intégration de la transition socio-écologique dans les enseignements du supérieur est la participation des apprenants et apprenantes à l'évolution de leur formation. Cet engagement se matérialise à travers diverses actions en lien avec les enseignant.e.s, l'administration et l'équipe de direction des établissements.

Certaines initiatives permettent aussi d'accélérer l'évolution au sein de plusieurs établissements, par grandes cultures de formations. Ils sont rarement à l'initiative d'associations étudiantes, mais sollicitent les contributions et retours des étudiant.e.s. On peut ainsi citer les initiatives d'ENSAéco⁴, du Campus de la Transition et du Shift Project⁵. La mise en place des universités européennes et de l'ouverture des formations à l'Europe permettent aussi la mise en place d'initiatives facilitant la mise en place d'enseignements pour la transition écologique.

L'ensemble des expériences tirées des mobilisations étudiantes pour la transition socio-écologique met en valeur quelques constats et enseignements essentiels permettant à la fois de faire le bilan mais aussi d'identifier les points saillants pour transformer cette mobilisation et atteindre les objectifs de ce groupe de travail.

Agir comme apprenant.e ou association dans son établissement au sein d'un groupe de travail

Des actions liées aux changements dans les maquettes de formations ont commencé à se structurer dans plusieurs établissements pour répondre à la frustration ressentie par une proportion importante des étudiants et étudiantes. Les avancées sont toutefois très différentes d'un établissement à un autre. Cela peut s'expliquer par leur taille, leur fonctionnement, leur financement ou encore par la place laissée aux étudiant.e.s.

¹ <https://www.ipsos.com/fr-fr/79-des-jeunes-se-disent-interesses-par-la-thematique-du-rechauffement-climatique>

² https://le-reses.org/wp-content/uploads/2021/05/2-SYNTHESE_CNE2020_REFEDD-1.pdf

³ La formation initiale désigne la formation sous statut étudiant, CCI Formation Hauts-de-France

⁴ <http://ensaeco.archi.fr/manifestations/livre-vert-reseau-ensaeco/>

⁵ <https://theshiftproject.org/lavenir-de-la-planete-dans-lenseignement-superieur/>

Les écoles auront plus de facilité à initier des changements de par leur faible nombre d'étudiant.e.s, en revanche les espaces démocratiques pourront être moins nombreux ou moins aboutis, les actions des étudiant.e.s étant alors dépendantes du bon vouloir de l'administration de l'école.

A contrario, si au sein des universités on constate un nombre beaucoup plus important d'étudiant.e.s et des changements qui s'initient plus lentement, l'institutionnalisation des espaces démocratiques (CA, CFVU, commissions statutaires...) permet une meilleure prise en compte de la voix des étudiant.e.s.

Agir de manière structurée dans une dynamique de groupe

Un certain nombre d'établissements a déjà mis à disposition des groupes de travail ou des moyens de participer à l'évolution des formations. Au sein des universités, les Commissions de Formation et de Vie Universitaire (CFVU) ou les conseils pédagogiques dans les UFR, sont les acteurs par excellence pour faire évoluer les maquettes de formation.

Pour ne pas disperser les énergies, il est important de commencer par s'y intégrer. Nous recommandons dans un premier temps de **se renseigner** sur l'existant, auprès des éventuels vice-présidents ou vice-présidentes ou responsables sur les thématiques de transition écologique, DD&RS... Les associations étudiantes, environnementales (RESES, Pour un réveil écologique, Convention pour la Transition des Établissements du Supérieur, Together for Earth...) ou de filière (locale comme nationale⁶) ainsi que les étudiant.e.s élus sont aussi des interlocuteurs ressources disposant également de plus d'informations et de contacts au sein des établissements.

Lorsque la dynamique au sein de l'établissement vient des apprenantes et apprenants, elle provient souvent d'un petit cœur d'une ou quelques personnes fortement convaincues et coalisant un certain nombre d'étudiant.e.s, au sein d'une association ou parfois d'un petit groupe créé pour l'occasion.

Le rôle proactif de coordination de ces quelques **étudiant.e.s moteurs** est un point majeur dans le succès des actions. Ils permettent de structurer la bonne volonté étudiante et d'alléger le travail pour tous les étudiants et étudiantes intéressés, mais qui craignent une charge de travail supplémentaire, pas toujours valorisée. Dans certains cas, le premier frein à une action réussie peut être le manque de retours ou d'implication des étudiant.e.s dans les groupes de travail.

Il faut savoir s'accrocher, la conduite du changement étant complexe et induisant des oppositions. Les freins habituellement rencontrés sont les suivants :

- certains enseignant.e.s et responsables de formation peu sensibilisé.e.s qui ne sont pas moteurs dans ces changements voire qui peuvent s'y opposer
- le manque de reconnaissance et de valorisation de celles et ceux qui s'impliquent
- le budget et les ressources humaines
- le manque d'implication des étudiantes et étudiants
- des difficultés liées au travail commun entre parties prenantes (communication, prises de décision...)
- l'absence de considération de certaines filières, mise de côté en raison du nombre d'étudiant.e.s qui les composent, ou de la thématique enseignée, qui ne sont alors pas conviées au sein de groupes de travail
- la difficulté de révision des maquettes
- l'inertie des établissements, croissante selon leur taille

⁶ <https://www.fage.org/les-assos-etudiantes/federations-fage/federations-annuaire/?c=1>

En particulier dans les établissements qui comptent un très grand nombre d'étudiant.e.s et de formations, les freins se cumulent, l'inertie est plus importante et les silos se multiplient. Le travail devient alors vite important (nombreuses prises de contact...)

Différents moyens permettent d'augmenter la proportion d'étudiant.e.s au courant et en soutien de l'initiative. En plus de communiquer l'existence et la possibilité de participer au groupe, la modalité du **sondage** auprès des étudiant.e.s permet de préciser les attentes, asseoir la **légitimité** de l'action, et fournit une première base de travail. D'autres modalités ont également pu porter leurs fruits : groupes d'élu.e.s dans un établissement public d'expérimentation, travail inter-filières (mobilisation d'étudiant.e.s de différentes filières dans la construction de maquette de formation à la création d'une nouvelle filière), lettre ouverte, auto-organisation d'un séminaire ou de conférences dédiées, élections étudiantes avec profession de foi dédiée...

Faire bouger les lignes dans son établissement est un projet de longue haleine et il vaut mieux prévoir une **gestion de projet** rigoureuse. Il semble essentiel de prendre le temps nécessaire pour bien structurer le groupe (disponibilités de chacun.e dont départs en stage, répartition des tâches, cadre de sécurité pour bien fonctionner en intelligence collective⁷) et cadencer le projet (réunions régulières, préparées et synthétisées, deadlines) afin de préserver le dynamisme et la motivation de l'équipe.

Les sollicitations ou envies peuvent s'annoncer nombreuses, et on peut vite se trouver dépassé lors de ses premiers projets. Il vaut mieux commencer par se concentrer sur des petits projets concrets pour ne pas s'éparpiller et se noyer. La mise en place de la communication est aussi un point important, et peut demander un diagnostic (moyens internes, réalisations passées, objectifs et cibles...).

Porter un plaidoyer pour faire évoluer sa formation

Positionnement

La crise écologique est suffisamment grave et inquiétante pour notre avenir pour provoquer un éventail de sentiments chez la jeunesse : colère, inquiétude, tristesse et impuissance [...], angoisse allant jusqu'à l'éco-anxiété.”⁸

La prise en compte de ces enjeux par les étudiant.e.s doit faire partie intégrante de leur cursus, notamment dans la mesure où :

- Nous sommes les générations qui vivons et vivrons pleinement l'urgence environnementale et les crises sociales et sanitaires qui l'accompagnent. L'action en faveur de la protection de l'environnement n'est plus une option mais bel et bien une nécessité pour notre génération.
- C'est le meilleur moment dans une vie pour s'engager : une grande liberté dans son engagement recoupe des demandes légitimes.
- La relation de sérieux sur ces questions est parfois inversée : il est encore possible d'être confronté à un discours caricatural et d'avoir une meilleure appréhension des enjeux que son interlocuteur.
- L'appréhension de ces questions évolue au cours de son parcours dans l'enseignement supérieur
- Nous évoluons dans une communauté éducative majoritairement bienveillante.

⁷ <https://fertiles.labascule.org/nos-ressources/>

⁸ <https://www.ipsos.com/fr-fr/79-des-jeunes-se-disent-interesses-par-la-thematique-du-rechauffement-climatique>

Bousculer les manières de penser, interpellier, rappeler à l'ordre et à la raison sont des modalités d'action utiles pour susciter un intérêt et des discussions. Lors du passage à la pratique et aux changements opérationnels, une **position de dialogue, et de convergence progressive sur des actions à mettre en place** au niveau local est présente pour tous les exemples étudiés pour le changement des formations. Le changement dans les établissements, même s'il est urgent, n'est pas simultané, être diplomate et structuré.e permet de faciliter les échanges, mieux asseoir sa légitimité, et être mieux écouté.e.

Dans les cas d'opposition forte des équipes de direction de l'établissement, les recours sont peu nombreux mais existent, du fait des relations de l'établissement avec ses partenaires du territoire (regroupement/COMUE, collectivités territoriales, entreprises...), de son image médiatique et de ses obligations institutionnelles (ministère, organisations étudiantes nationales...). Jouer l'intermédiation d'un acteur extérieur ou l'influence sur l'image de l'établissement sont souvent des méthodes efficaces pour dépasser les oppositions.

Définir ses objectifs

Dans le cas où l'établissement n'a pas encore entrepris de travail ou de changement d'ampleur en vue de faire évoluer ses formations, il peut être judicieux de mettre en place une stratégie de plaidoyer pour rassembler les étudiant.e.s, sensibiliser et convaincre l'équipe de direction de son établissement.

Un plaidoyer passe aussi par une étape de définition de ses objectifs souhaités sur le long terme, et précisé par la définition d'objectifs intermédiaires ambitieux mais réalisables, en se confrontant à leur faisabilité : la grille de lecture Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, définis dans le Temps (SMART) est un bon outil pour aider à préciser les attentes des apprenant.e.s. L'opérationnalisation des objectifs peut aussi se faire directement au sein du groupe de travail dans le cas où les relations avec la direction de l'établissement sont bonnes.

S'appuyer sur ses alliés et sur les élu.e.s étudiant.e.s

Le succès d'une action de plaidoyer dépend fortement de la gestion des relations entre les acteur.trice.s. Il est essentiel de se mettre en lien et d'interagir avec les acteur.trice.s de l'établissement, et d'analyser les positions : qui sont les alliés qui peuvent aider à la mise en place ?

On observe dans certains établissements qu'il y a effectivement des acteur.trice.s engagé.e.s, mais qui ne sont pas en lien ou ne portent pas d'action commune. La recherche d'allié.e.s et l'analyse de l'organigramme et de l'écosystème permet d'y voir plus clair sur le plaidoyer à porter et le travail en groupe, voire à créer une dynamique entre toutes les parties prenantes au sein de l'établissement.

Les acteur.trice.s qui peuvent le plus souvent aider ou éclairer dans l'établissement comprennent habituellement les enseignant.e.s-chercheur.euse.s ou maîtres de conférence, les doctorant.e.s, les membres de la gouvernance (vice-président.e, chargé.e de mission...), le personnel administratif (responsables DD&RS notamment), les élu.e.s étudiant.e.s, les associations étudiantes engagées sur ces questions et parfois les alumnis, qui peuvent former des collectifs engagés pour la transition écologique.

Les élu.e.s étudiant.e.s au conseil d'administration des écoles et dans les conseils centraux des universités (CA, CFVU) peuvent être de très bons allié.e.s pour co-porter les idées des étudiant.e.s au sein de l'établissement. Il.elle.s peuvent aussi aider à répondre des questions qui peuvent sembler intimidantes au premier abord (relecture de mails, redirection vers le bon personnel administratif...). Les responsables DD&RS ont souvent une connaissance fine des progrès réalisés, des chantiers en cours, et des leviers. Les enseignant.e.s peuvent apporter des

éléments d'éclairage sur le fonctionnement des maquettes pédagogiques. Les alumnis peuvent parfois participer aux démarches, voire former des collectifs engagés pour la transition écologique moteurs dans l'établissement. Enfin, les associations nationales disposent souvent d'étudiant.e.s qui peuvent donner des conseils et des exemples.

On peut noter le rôle facilitateur de la COP2 étudiante (qui devient la Convention pour la Transition des Établissements du Supérieur) : en proposant une démarche commune, incluant à la fois des étudiant.e.s, des enseignant.e.s-chercheur.euse.s et des personnels administratif et technique pour chercher des solutions au niveau local, la mise en place de groupes de travail est grandement facilitée.

Quelques éléments d'analyse

Pour comprendre ce qui a déjà été fait et apporter de nouveaux éléments pertinents, **l'état des lieux et d'analyse de sa formation** est une première base riche pour avancer.

Une co-construction de cette analyse permet de la faciliter, le personnel enseignant étant bien plus au fait des maquettes pédagogiques et des moyens de trouver cette information.

Après une appréhension de l'architecture des formations, elle peut par exemple être faite en recensant les cours qui traitent déjà de ces thématiques, par exemple dans une catégorisation simple "cours centré sur les problématiques de transition écologique et sociale", "cours abordant ces problématiques".

En pratique, la situation étant différente dans chaque établissement, les avancées se font la majorité du temps par tâtonnements. Des exemples sont disponibles auprès des organisations étudiantes nationales⁹. S'inspirer des exemples existants peut donner des idées et faciliter le travail de changement.

Comment comprendre une démarche par compétences ?

Le groupe de travail présidé par Jean Jouzel considère que l'évolution des formations pour intégrer la Transition écologique est favorisée par la **démarche par compétences**. Cette approche devrait permettre de mettre en place des solutions adaptées au niveau local, tout en étant clair sur les apports de l'établissement sur cette question.

Les problématiques d'enseignement sont complexes pour les apprenant.e.s, qui n'ont pas toujours le recul pédagogique et technique pour bien appréhender les référentiels de compétences. Il ne faut pas hésiter à demander de l'aide aux professeurs ou aux organisations étudiantes qui devraient pouvoir éclairer la question.

La démarche consiste en la définition de compétences apprises ou à apprendre au niveau de l'établissement ou de la faculté, et permet leur déclinaison dans les cours, en évitant un saupoudrage et en privilégiant une approche systémique, qui prend en compte la formation dans l'établissement dans sa globalité (en comprenant notamment la formation diffuse). Elle doit être généralisée au sein des établissements depuis la loi du 22 juillet 2013.

Cette loi **lève aussi le frein de la fréquence de révision des maquettes**, qui était fixée à 5 ans. Depuis, les établissements accréditent eux-mêmes leurs formations, à leur rythme.

Enfin, à ce jour, les référentiels de compétences disponibles au niveau national pour les compétences ou connaissances sont très généraux. Ce sont des grilles de lecture utiles, qu'il faut décliner localement et dans le contexte de l'établissement. Les exemples de déploiement de ces référentiels devraient se multiplier dans les années à venir.

⁹ voir par ex. la plateforme enseignement.pour-un-reveil-ecologique.org

Pérenniser l'action

L'échelle de temps étudiante est un frein important au maintien d'une dynamique dans le temps à l'échelle de l'établissement, les étudiant.e.s menant la plupart du temps leurs projets associatifs sur une année avant de faire des passations.

Ces **passations** peuvent être anticipées : faire du lien, prendre du temps informel dans le groupe et laisser aux suivants le temps de s'appropriier les sujets en les accompagnants devrait aider à éviter un essoufflement malgré le départ des personnes motrices. La restitution, l'évaluation et le partage de l'action aident aussi à apprendre de son expérience et à le transmettre, pour les suivants, ou pour les autres établissements via le partage de retours d'expérience. Pour les grandes universités en particulier, les enjeux de passation peuvent être facilités en sollicitant l'établissement pour passer d'un projet porté par un engagement étudiant vers un service civique ou un emploi étudiant sur l'année suivante.

L'établissement peut mettre en place plusieurs mesures pour pérenniser les différentes actions pour une transition écologique. Elles sont détaillées dans la partie "*Soutien aux initiatives étudiantes et à la vie associative*".

Agir comme élu.e dans son établissement

Un élu.e a le rôle de représentation et permet le passage d'informations au sein d'un établissement. Se présenter comme élu.e (à titre individuel ou au sein d'une équipe, selon les établissements) pour porter un projet de transition est une expérience qui permet de se confronter à la complexité de la conduite du changement.

L'élu.e participe aux réunions de direction et travaille en étroite collaboration avec les services administratifs. Il.elle assure un rôle de liaison entre les étudiant.e.s, les syndicats, les associations et l'administration. Il.elle représente l'Université et ses étudiant.e.s auprès des différents partenaires de la vie étudiante.

Par ailleurs, le travail de l'élu.e vient également en **appui aux étudiants et étudiantes engagé.e.s**. Participant à la vie administrative de l'établissement, il.elle bénéficie d'une connaissance fine du fonctionnement de l'établissement et peut jouer un rôle de facilitateur pour les associations et étudiant.e.s.

L'élu.e dispose aussi de leviers propres à son rôle :

- L'ordre du jour des Conseils d'Administration est modifiable par chacun de ses membres, élu.e.s y compris, qui peuvent y ajouter des parties pour porter des **motions** en mettant au point une stratégie de plaidoyer tel que décrit précédemment. Un.e élu.e peut aussi se saisir lui-même d'un sujet pour le porter en Conseil d'Administration ou CFVU.
- En amont de l'élection, dans sa **profession de foi**, le candidat peut aussi se saisir du sujet, et par la suite s'il.elle est élu.e, le porter dans les instances dans lesquelles il.elle siègera. Par exemple, à l'université de Limoges, sur les trois élues et élus, une élue se concentre uniquement sur les enjeux de transition écologique au sein de l'établissement.

Enfin, l'élu.e peut jouer un rôle pour faciliter et encourager l'engagement des étudiant.e.s (voir partie "*Soutien aux initiatives étudiantes et à la vie associative*").

Formation diffuse

D'autres modalités d'apprentissage permettent d'enrichir sa formation et d'acquérir des connaissances et compétences utiles pour la transition écologique. Les espaces classiques d'apprentissage doivent aussi pouvoir devenir des tiers-lieux, avec la participation des associations et étudiant.e.s engagé.e.s, où partager des connaissances, permettre l'apprentissage par les pairs en valorisant l'éducation populaire et le troc de compétences.

Apprendre de ses initiatives

Les choix individuels peuvent fournir un terrain d'expérimentation riche d'enseignements.

Ainsi, lors du **choix des stages et des projets** dans les cours, nous recommandons de privilégier des stages ou des projets dédiés à la transition écologique. Certains cours favorisent l'apprentissage par projets¹⁰, et il est souvent possible de prendre les devants et de faire évoluer en amont le contenu d'un projet ou d'un exposé en ce sens, ou de proposer un autre projet équivalent (permettant l'acquisition de compétences similaires) en amont. Certains projets peuvent se faire directement dans les cours pour être co-construits : c'est l'apprentissage par projet. En l'absence d'une liste d'ancien.ne.s lieux de stage sur les enjeux de transition, nous conseillons de coordonner une telle liste pour les encourager.

L'engagement peut aussi permettre un **lien avec le territoire**, à travers des excursions, maraudes, réflexions autour de consultations locales, ou la participation à des projets locaux. Par exemple, à l'université d'Avignon, une unité d'enseignement (UE) optionnelle ouverte à tous permet le montage de projets de transition écologique (agriculture urbaine, projet dans cadre SEDD...) en étant accompagné.e par un.e enseignant.e qui apporte du fonds. Le projet est doublement intéressant dans la mesure où, en plus de sensibiliser l'étudiant.e qui réalise l'UE, il.elle vise aussi à toucher les autres étudiant.e.s. Des collectivités locales, comme les métropoles, peuvent aussi mettre en place des espaces de collaboration prévoyant une place pour les étudiant.e.s.

Un bon moyen d'appréhender les problématiques pratiques liées au climat est le **calcul de l'empreinte carbone ou de l'empreinte écologique** par apprenant.e. Cette démarche permet d'analyser ses pratiques et mener à de riches réflexions alimentant l'articulation des compétences essentielles à la transition : penser de manière systémique et prospective, mener le changement, définir sa sphère de responsabilité et se positionner éthiquement... Les composantes habituellement importantes des impacts des apprenant.e.s sont :

- l'alimentation. Une alimentation issues de circuits-courts, favorisant les labels (bio, commerce équitable...) et le passage à une alimentation végétarienne sont les premiers leviers d'action pour diminuer son empreinte carbone¹¹, et permettent d'appréhender aussi bien les problématiques sociales, d'alimentation, de santé environnementale, de climat, de biodiversité et de flux biogéochimiques.
- la mobilité internationale. Même si la mobilité internationale est un enrichissement personnel qui ne doit pas être empêché, cette démarche peut ainsi interroger l'hypermobilité et susciter la mise en place de dispositifs pour encourager la mobilité terrestre (compensations pour combler la différence de prix avec l'aviation, ou mise en

¹⁰ <https://c2ip.insa-toulouse.fr/fr/pedagogies/l-app.html>

¹¹ <https://www.carbone4.com/publication-faire-sa-part>

place de quotas carbone par étudiant.e.s¹²), ou aider à privilégier la mobilité sur des destinations proches.

- le numérique. C'est un secteur dont les émissions sont en forte croissance, et qui réinterroge à la fois les problématiques d'usage, de sobriété énergétique et d'économie circulaire, dans la conception de services comme dans la réparabilité¹³.

L'engagement comme moyen d'apprentissage

En plus de la mise en place de mesures structurelles à travers la mise en place d'un groupe de travail, les projets associatifs eux-mêmes sont un bon moyen d'apprendre et d'acquérir des connaissances et compétences pour la transition écologique.

- réaliser des actions de sensibilisation diverses (conférences, projections-débats, disco soupes, fresques du climat ou de la biodiversité...)
- se former pour devenir auditeur ou auditrice du référentiel DD&RS
- intégrer un fonctionnement plus écologique dans les autres associations (sportives, BDE...), notamment lors des événements.
- agir pour un campus durable (amélioration du tri, mise en place d'un jardin partagé, d'un compost, de repas végétariens au CROUS, d'un partenariat avec une Association de Maintien d'une Agriculture Paysanne...)
- encourager la mobilité douce sur le campus, par exemple en aménageant un atelier vélo où les étudiant.e.s peuvent s'entraider à la réparation des vélos et ainsi favoriser leur utilisation pour le trajet du domicile au lieu d'étude¹⁴

La Semaine Étudiante de l'Écologie et de la Solidarité (SEES), coordonnée par le RESES, ou la réalisation d'une Rentrée Climat avec La Fresque du Climat, sont des bonnes occasions pour entamer un projet, chercher des personnes intéressées, sensibiliser, etc.

Soutien aux initiatives étudiantes et à la vie associative

Des actions peuvent être mises en place pour favoriser les initiatives et la vie associative. Elles sont à mettre en place au niveau de l'établissement, et les apprenants élus peuvent être à l'origine de cette mise en place.

La mise en place d'un.e ou plusieurs **référent.e(s) DD&RS fixe(s) ou d'une gouvernance partagée claire**, à jour et réactive sur ces enjeux aide à structurer cette dimension dans un projet d'établissement et aide les étudiant.e.s en désignant clairement un ou plusieurs interlocuteur.trice.s.

Le Fond de Solidarité au Développement d'initiatives Étudiantes (FSDIE) ainsi que la Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC) permettent de soutenir des initiatives culturelles, sportives, citoyennes d'étudiant.e.s à titre individuel ou d'associations étudiantes. **Prioriser des projets qui prennent en compte les notions de durabilités** permet d'encourager et de soutenir les étudiant.e.s et associations étudiantes qui souhaitent s'investir dans des projets visant à favoriser l'intégration des enjeux environnementaux au sein de leurs établissements. Par exemple, à l'Université Lyon 1, le Groupe de Travail Vie Étudiante, qui gère les demandes de dossier FSDIE, a défini une politique de réduction du financement des goodies.

¹² <https://ense3.grenoble-inp.fr/fr/formation/des-ingenieurs-responsables-et-acteurs-d-une-transition-durable>

¹³ https://www.fage.org/ressources/documents/3/6649-2021_La-Pollution-Numerique_FAGE.pdf

¹⁴ <https://www.epfl.ch/campus/mobility/fr/mobilite-pendulaire/velo/pointvelo/>

Les **dispositifs facilitant l'engagement** des étudiantes et étudiants (reconnaissance des compétences et connaissances acquises par les établissements, aménagement à la scolarité) ne sont pas encore généralisés dans tous les établissements du supérieur, même si c'est une obligation légale (Loi Égalité et Citoyenneté de 2017). Ces dispositifs et droits restent, dès lors, connus par une minorité d'étudiantes et d'étudiants. Cela s'explique dans certains établissements par un manque de moyens humains et financiers alloués à la mise en œuvre de ces mesures. Ces dispositifs peuvent en pratique aussi bien être des aménagements d'emplois du temps, l'accord d'une unité d'enseignement libre, un bonus sur une moyenne, une mention spéciale sur le diplôme¹⁵...

L'Accord de Grenoble de la CTES fournit aussi un moyen facilité d'engager son établissement, en le faisant approuver par le Conseil d'Administration puis en le faisant signer par la direction de l'établissement.

L'ensemble de ces dispositifs, ayant pour but de favoriser la mobilisation des apprenants, doit se voir saisi par les élus. Ces derniers peuvent, dans le cadre des instances démocratique de leur établissement, les porter pour assurer leur mise en place.

¹⁵ <https://www.animafac.net/actualites/kit-loi-egalite-citoyennete/>

Ressources pour les apprenants

- [Kit enseignement et transition écologique](#) du collectif Pour un réveil écologique (2019).
- [Guides, fiches pratiques](#) et [formations](#) du RESES (dont kit pour faire du plaidoyer sur son campus)
- l'[Accord de Grenoble](#) et le [Livre Blanc](#) de la COP2 Étudiante sur le site de la Convention pour la Transition des établissements du Supérieur (CTES, ex-COP2 étudiante) à faire approuver par votre Conseil d'Administration puis à faire signer par votre direction d'établissement
- un outil pour aiguïser son esprit critique : [guide anti-greenwashing](#) de Pour un réveil écologique et de l'[ADEME](#)
- Les dossiers "[Plans vraiment verts](#)", "[Kit accessibilité des territoires](#)" et "[mon association durable](#)" proposé par l'AFNEG

Remerciements

- Quentin Taupin, coordinateur de la COP2 étudiante (se renomme Convention pour la Transition des Établissements du Supérieur), diplômé de Grenoble INP - ENSE³ et KTH - Royal Institute of Technology
- Loïc Bonifacio, membre du collectif Pour un réveil écologique, diplômé de l'ESTACA
- Ruben Lambersy (élu étudiant au conseil d'administration de SciencesPo Lyon)
- Anne Monnier (chargée de mission Transition écologique, groupe IMT)
- Antoine Philippeau (élu étudiant sur le collège de sciences et technologies, en conseil de vie de campus et coordinateur des ambassadeurs étudiants de l'Université de Bordeaux)
- Caroline Mouille (membre du collectif Pour un réveil écologique et étudiante à AgroSup Montpellier)
- Jérémie Klein (élu étudiant à Phelma et Grenoble INP, co-président d'un groupe local Ingénieur·e·s Engagé·e·s)
- Julie Lairesse (ambassadrice COP2 étudiante et vice-présidente étudiante déléguée aux transitions et enjeux climatiques à l'Université de Limoges)
- Théophile Grappe (vice-président du Think Club de l'ESIEE, élu étudiant au conseil académique et au conseil d'université de l'Université Gustave Eiffel)
- Zoé Reverdy (présidente d'ENS écolo, club de l'association ENvertS à l'ENS Lyon)
- Alexandre Delafosse (responsable du pôle enseignement du DDX, association de l'école Polytechnique)
- Alexandre Chevallier (responsable régional de la COP2 étudiante, diplômé de l'ENTPE, ancien élu étudiant)
- Samantha d'Orlan de Polignac (ancienne élue au conseil d'administration de l'ENTPE)
- Marie Verdier (présidente de l'AFNEG)
- Lise Le Bouille (présidente de l'UNEAP)
- Apolline Got (vice-présidente générale de la FNEO)

